



## LE BILLET

### Borloo, en "tonton flingueur" ?

PAR GILLES DEBERNARDI

Avec sa bonhomie désordonnée, Jean-Louis Borloo pourrait bien casser la baraque. Sa décision de quitter l'UMP risque de chambouler le paysage électoral. Les déçus du sarkozysme s'empresment de rallier sa future "alliance républicaine et écologiste". À l'image de Rama Yade, dont la fulgurante carrière doit pourtant tout à l'Élysée. Virée du gouvernement, d'accord, mais aussitôt bombardée ambassadrice auprès de l'UNESCO... Comme disait John Major, l'ancien Premier ministre anglais : "Si vous espérez de la gratitude, élevez des chiens !"

Au-delà des ambitions personnelles, cependant, la fracture semble d'abord politique. Nicolas Sarkozy, réputé fin tacticien, veut rééditer le coup de 2007. Il

compte, une fois encore, "siphonner" les voix de la famille Le Pen. Quitte à nous servir, chaque jour, un plat devenu indigeste : "l'immigration-insécurité sauce Guéant". Comme si les Français, qu'angoisse le déclin économique, n'avaient pas d'appétits plus urgents. À durcir ainsi son discours, sur un mode très systématique, le parti majoritaire s'aliène le centre. Là où vient de s'engouffrer Borloo, portant en bandoulière l'humanisme social. Entre le PS et le FN, n'existerait-il pas un "juste milieu" ?

Machine conçue pour rassembler toutes les droites, l'UMP ne réussit qu'à les disperser "façon puzzle". En 2012, n'en déplaise à Michel Audiard, le "tonton flingueur" ne s'appellera pas Raoul. Mais peut-être Jean-Louis...

**LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN**

**Henri-Pierre Guilbert** Président Directeur Général, Directeur de la publication

S. A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ  
Capital : 7 969 520 €  
Durée 99 ans  
à compter du 14 juin 1945

Siège social : Les Iles Cordées  
38913 VEUREY CEDEX

Principale associé : EBRA

Direction générale  
CENTRE DE PRESSE DE VEUREY  
38913 VEUREY CEDEX  
Tél. 04 76 88 71 00  
Télécopie 04 76 85 80 20  
ledauphine.com

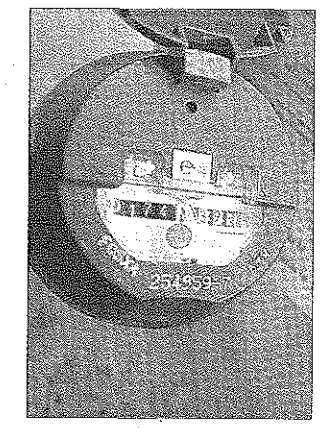
Publicité  
PUBLIPRINT DAUPHINÉ  
Commission paritaire n° 0411 C 83387

Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VEUREY - Tirage moyen : 303 551 exemplaires



**BAISSE DES PRIX AU PRINTEMPS**

11% de remise sur votre abonnement



## À SAVOIR Une enquête collaborative lancée sur Internet pour « plus de transparence »

Le magazine "60 millions de consommateurs" et la fondation France Libertés ont lancé, il y a quelques jours, lors de la Journée mondiale de l'eau, une enquête collaborative sur Internet qui vise à établir "une cartographie complète du prix du service de l'eau".

Principale raison à cela :

« Trouver des informations sur le prix du service de l'eau et comprendre sa facture d'eau relève du parcours du combattant ». Or, la loi prévoit pourtant que « chaque citoyen puisse accéder aux informations sur l'eau qui coule de son robinet ».

Pour participer à cette enquête, rien de plus simple :

il suffit de se rendre sur un site spécialement dédié (www.prixdeleau.fr) et de renseigner plusieurs données. Facture à la main, il s'agit d'indiquer le montant de son abonnement hors taxes, de l'assainissement et de la consommation, le total de sa facture, ainsi que la consommation d'eau en

mètres cubes, le nom du gestionnaire et les dates de facturation. Une photo ou un scanner sont requis pour valider les données transmises et éviter de fausses déclarations. Une synthèse des résultats sera présentée en mars 2012 à Marseille.

ALORS QU'UNE ENQUÊTE POUR PLUS DE TRANSPARENCE EST LANCÉE SUR INTERNET,

# Le prix de l'eau en Isère :

**En Isère, les ressources en eau sont-elles suffisantes ? Mieux, quel est le prix moyen du mètre cube d'eau ? Comment est réglé son prix ? Quelles orientations sont prises pour diminuer encore son impact sur la facture des usagers ?**

Décryptage avec **Christian Nucci**, vice-président du conseil général en charge de l'agriculture, de l'aménagement rural et de l'équipement des territoires.

### Les ressources en eau en Isère

Le département de l'Isère, zone de montagne et de neige, on le devine, ne manque pas de ressources en eau. « Si nous ne connaissons pas actuellement de problèmes quantitatifs, les épisodes de grande sécheresse font toutefois apparaître des difficultés, aussi bien en montagne qu'en plaine », explique Christian Nucci, vice-président du conseil général en charge de l'Agriculture, de l'aménagement rural et de l'équipement des territoires. Pour preuve, « une grande partie du département, depuis Le Grand-Lemps jusqu'à la Vallée du Rhône, voit sa nappe phréatique diminuer quand les tirages, eux, augmentent ».

### Facturation, production, traitement...

En la matière, « c'est le



En Isère, le prix de l'eau est relativement stable depuis des années. Le DL/Christophe AGOSTINIS

distributeur d'eau potable qui assure la facturation », à savoir « la collectivité en régie » ou « des sociétés privées dans le cadre de la délégation de service public ». Sur une facture, premier élément à prendre en compte par l'utilisateur : la production d'eau potable — « car cela intègre aussi la distribution, la collecte des eaux usées, le transit et le traitement ». Se rajoutent ensuite « les redevances à l'Agence de l'eau

(organisation nationale à antennes régionales) qui redistribue des subventions aux collectivités » et « la TVA ».

### Calcul : la part fixe et proportionnelle

Le montant du prix de l'eau facturé à l'utilisateur comprend une part dite fixe « qui intègre tous les frais de la structure » mais aussi une part dite proportionnelle « liée à la consommation des

### à revoir en Isère...

En Isère, « nous avons un morcellement important de collectivités qui s'occupent de l'eau potable et au total, cela représente environ 350 maîtres d'ouvrage ! Dans le cadre du Schéma de coopération intercommunal, nous réfléchissons à modifier cette caractéristique. Il faudrait essayer de diminuer les coûts en mutualisant les services, la recherche et l'utilisation de l'eau ». Pour stabiliser les prix, le conseil général a voté, en octobre 2009, une réforme qui prévoit « que le taux d'aide aux collectivités soit calqué sur le prix payé par l'utilisateur ». Une sorte de « système de solidarité avec les collectivités qui, par rapport à d'autres, ont le plus de difficultés à aller chercher de l'eau car, au final, c'est l'utilisateur qui paie à la sortie ! ».

### Un droit mal connu : le droit à l'eau

En 2006, une loi a introduit un droit pour l'utilisateur « qui stipule que personne ne doit manquer d'eau même si elle est payante ». Aujourd'hui, via le Fonds solidarité logement, « la gestion des impayés est facilitée ». Mieux, Christian Nucci réfléchit à « un minimum social » par foyer car « on estime que le minimum d'eau nécessaire doit être payé à un prix plus bas que le prix coûtant ». Une réflexion est engagée « pour plus d'équité entre les gens ».

### Un morcellement

Propos recueillis par **Gaëlle NIELIS**